

# Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires SRADDET

## ATELIERS TERRITORIAUX Espace alpin

**22 mars 2018**

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

# ORDRE DU JOUR



Accueil

Introduction

Roger DIDIER, Conseiller régional, Vice-Président à l'aménagement du territoire

Temps 1 – Présentation de la stratégie régionale

Alix ROCHE, Directrice déléguée, Direction Connaissance Planification et Transversalité

Temps 2 – Contribution de l'espace alpin au projet régional à partir des enjeux spécifiques

Ludovic VERRE, Cécile MEZGER, Agences d'urbanisme

Temps 3 : Vers une priorisation des objectifs et une déclinaison territoriale des règles du SRADDET

Alix ROCHE, Directrice déléguée, Direction Connaissance Planification et Transversalité



## Introduction

**Roger DIDIER,**

Conseiller régional, Vice-Président à l'aménagement du territoire

# Démarche d'élaboration du SRADDET: point d'avancement

## volet 1 : CO-CONSTRUCTION DES OBJECTIFS – janvier à juillet 2017

Appel à contributions

Forum Prospective

Forum Attractivité et qualité de vie

Forum Maillage régional équilibré

Forum Egalité et diversité des territoires

Atelier - Intégration du Schéma Régional de Cohérence Ecologique

Atelier – Intégration du Schéma Régional Climat Air Energie



Juillet 2017, présentation des lignes directrices et objectifs en Comité partenarial

## volet 2 : RAPPORT D'OBJECTIFS ET STRATEGIE SPATIALE - juillet 2017 à février 2018

Concertation du public sur une Version 1 du rapport

Prise en compte :

- de la concertation du public,
- des contributions des PPA,
- de l'avis technique de l'Etat,
- de l'évaluation environnementale

Travail interne avec les services de la Région pour nouvelle version du rapport d'objectifs

4 Ateliers sur l'armature régionale



Février 2018: Présentation du rapport d'objectifs V3 et du projet spatial régional en Comité partenarial

## volet 3 : TERRITORIALISATION DU SRADDET ET ELABORATION DES REGLES – juillet 2017 à juin 2018

1<sup>ère</sup> saisine des PPA sur les règles

13 Ateliers exploratoires sur l'élaboration des règles

Travail interne

Nouvelle saisine à venir sur la base de propositions de règles – mars 2018

Ateliers sur la traduction territoriale de la stratégie régionale et les enjeux territoriaux spécifiques



Vers la finalisation du SRADDET: V4 du rapport d'objectifs et projet de fascicule des règles pour un arrêt du projet en juin.<sup>4</sup>



## Temps 1 – Présentation de la stratégie régionale

**Alix ROCHE,**

Directrice déléguée, Direction Connaissance Planification et  
Transversalité

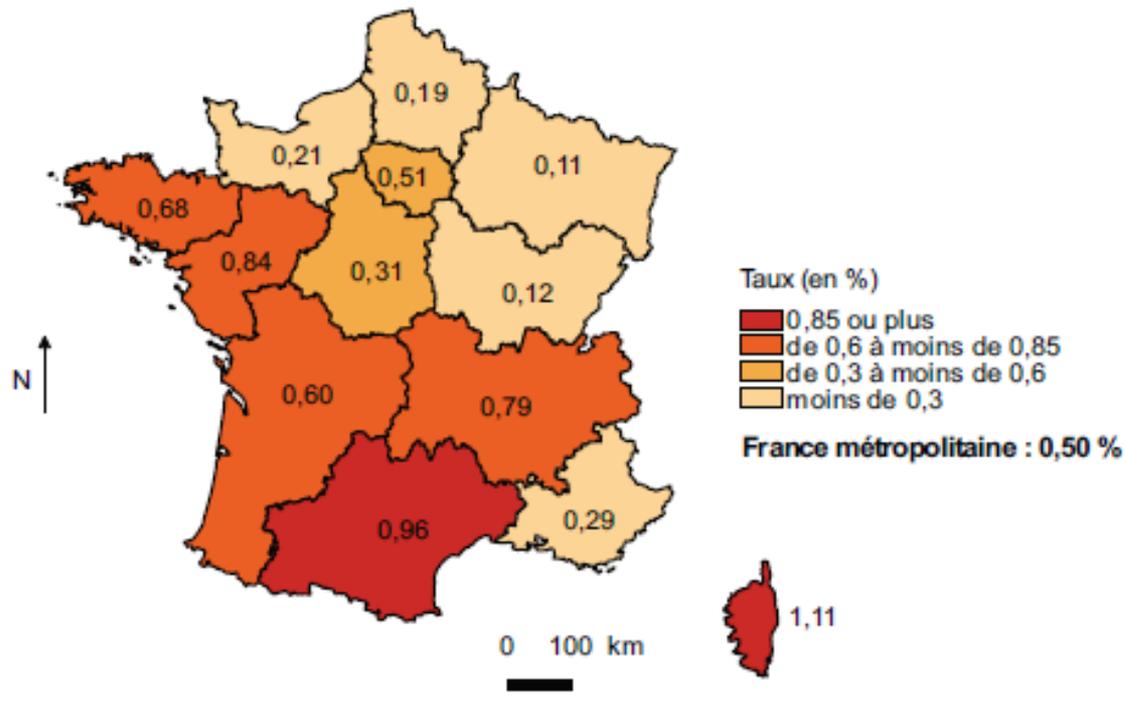
# TEMPS 1 - PRESENTATION DE LA STRATEGIE REGIONALE

## Construire une ambition démographique régionale

- *Des évolutions récentes qui interpellent : la démographie régionale en berne à partir de 2008, affiche un taux moyen très inférieur à celui des régions voisines*

### 2 Faible croissance démographique de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Taux d'évolution annuel moyen de la population entre 2008 et 2013 par région de France métropolitaine

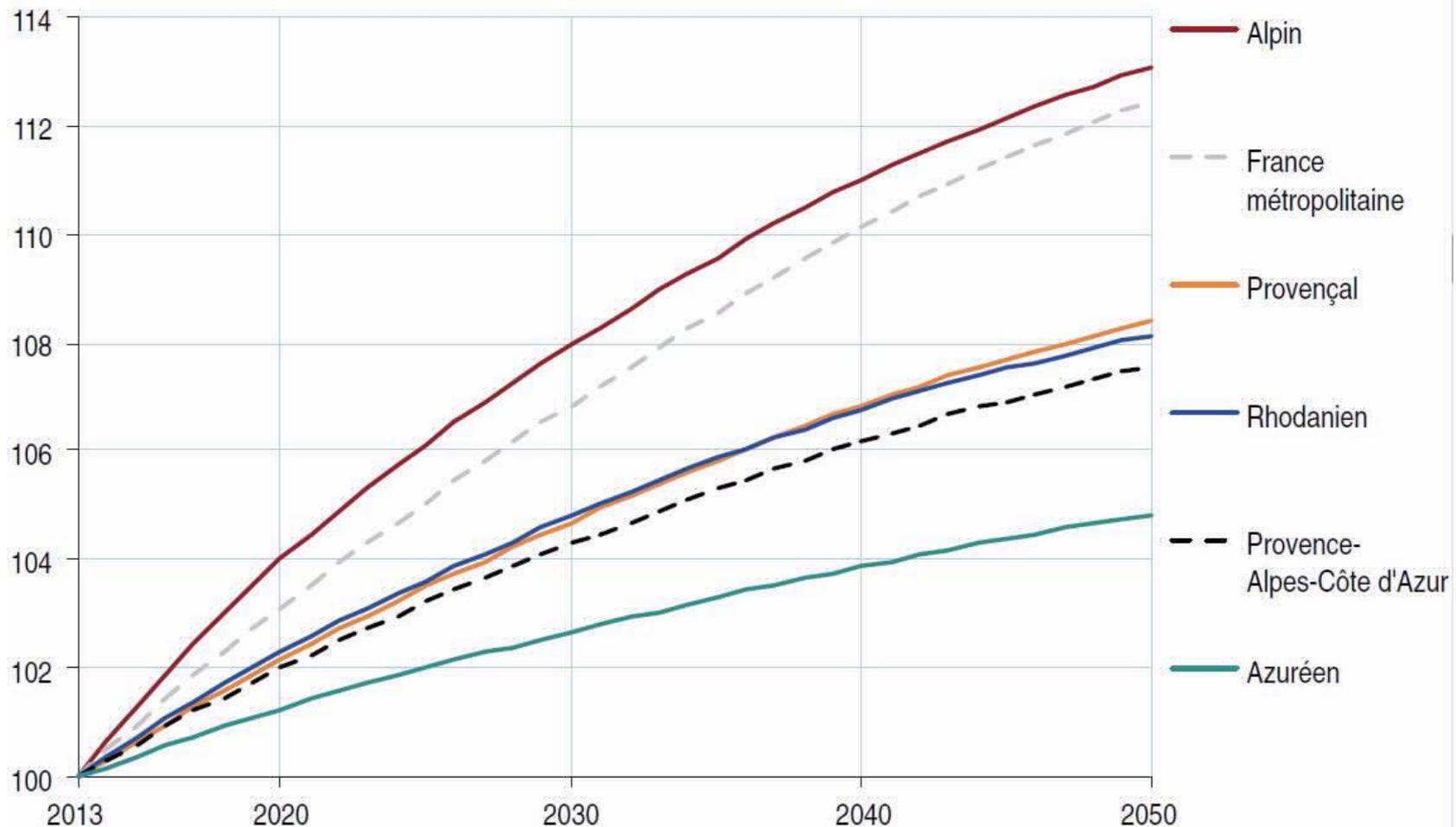


Note : périmètre des nouvelles régions au 1<sup>er</sup> janvier 2016.  
Source : Insee, Recensements de la population 2008-2013

# TEMPS 1 - PRESENTATION DE LA STRATEGIE REGIONALE

## Construire une ambition démographique régionale

- *Tout comme les projections démographiques de l'INSEE à horizon 2030 et 2050, dont le scénario central projette un taux de croissance démographique moyen de 0,2% en PACA contre 0,4% au niveau national*



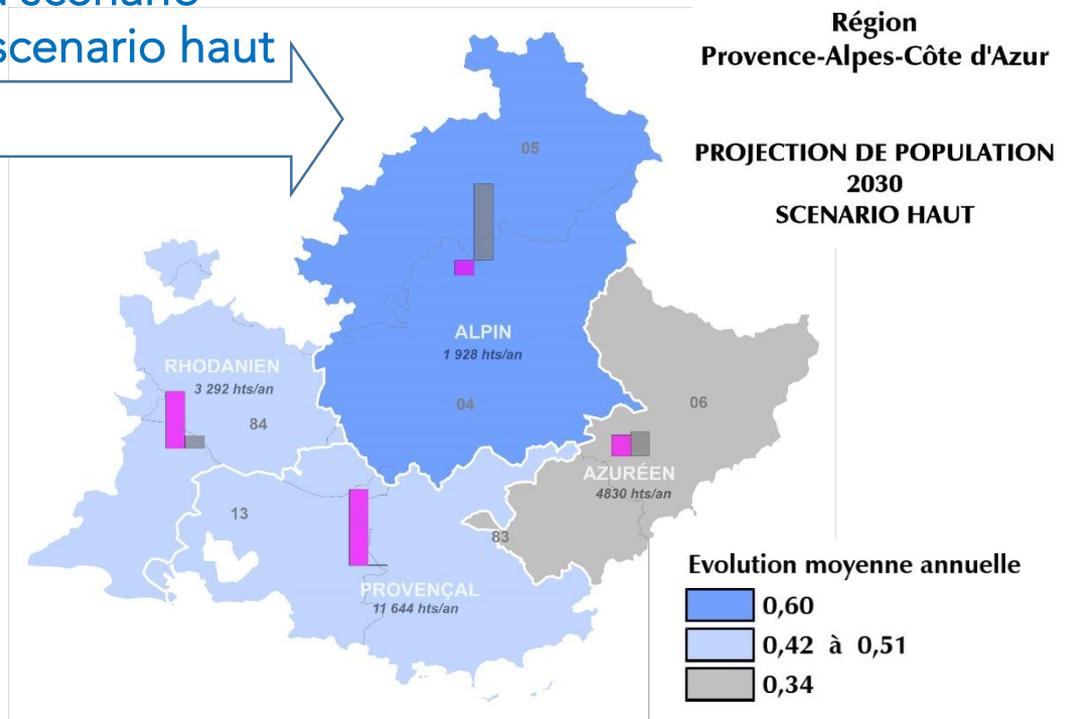
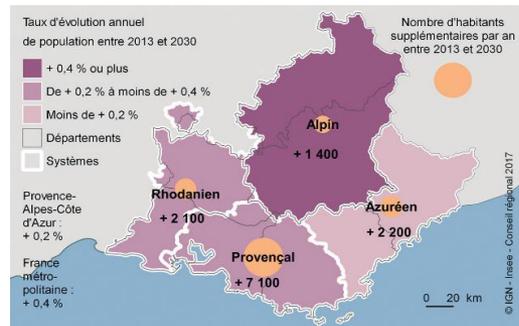
# TEMPS 1 - PRESENTATION DE LA STRATEGIE REGIONALE

## Construire une ambition démographique régionale

*Le scénario central de l'INSEE ne permet pas d'accompagner l'ambition régionale en matière de développement économique (SRDEII).*

*Avec un taux de croissance de + 0,4%, le scénario haut semble plus proche de l'ambition régionale en matière de redynamisation économique et démographique du territoire*

Passage du scénario central au scénario haut



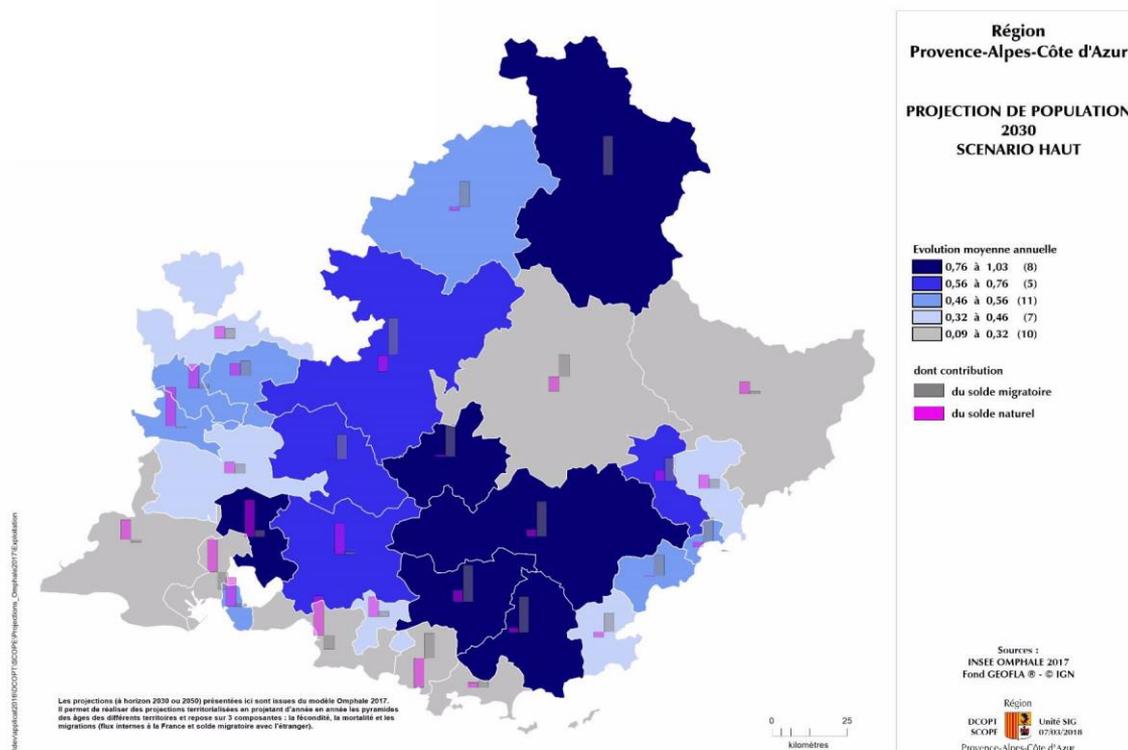
Scénario haut =  
+ 21 700 habitants / an à  
l'échelle régionale

# TEMPS 1 - PRESENTATION DE LA STRATEGIE REGIONALE

## Construire la stratégie démographique régionale

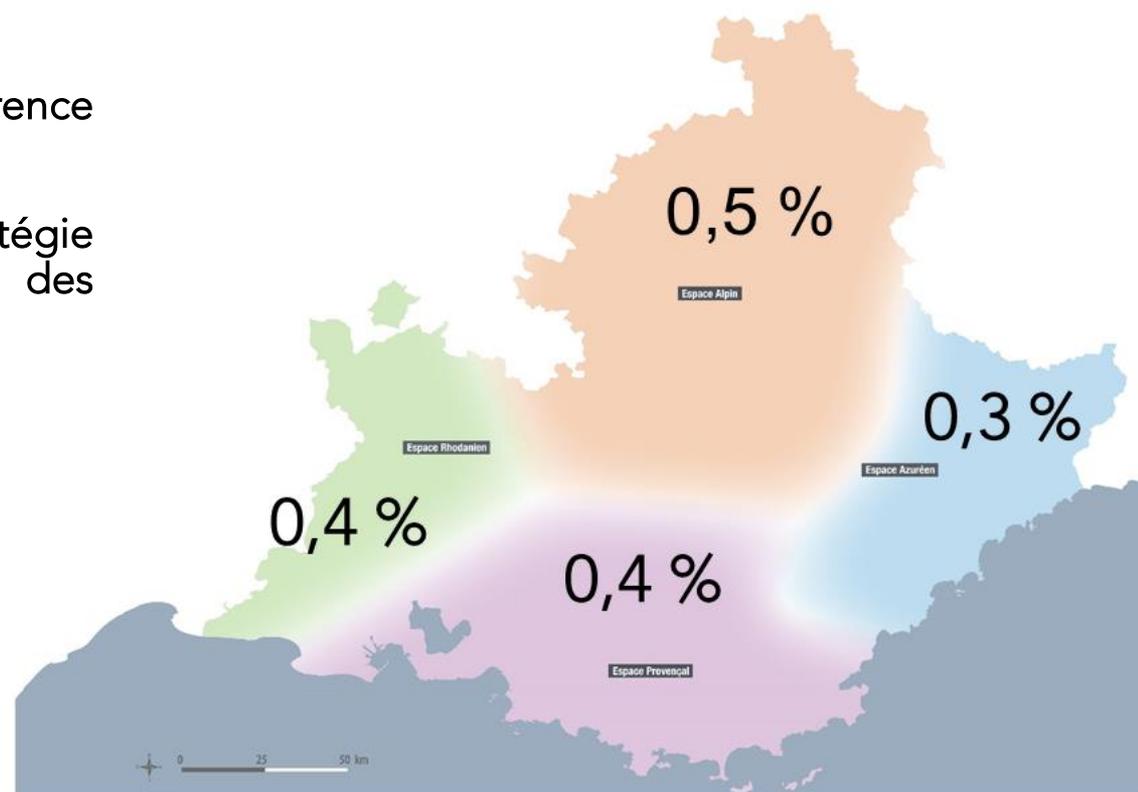
*Cependant dans sa traduction territoriale, le scénario haut va à l'encontre des objectifs du SRADDET*

- Mais la traduction spatiale du prolongement de tendance est incompatible avec la stratégie urbaine du SRADDET, qui cible le confortement des centralités et la limitation de l'étalement urbain
- De même, la somme des ambitions démographiques affichées par les SCOT ne peut pas constituer un projet régional: la plus-value du SRADDET étant bien de contribuer à une vision intégrée du développement régional



*Il est donc proposé de définir une ambition démographique régionale:*

- un taux moyen d'accroissement démographique de 0,4%
- Dont l'impact territorial serait maîtrisé, à travers une stratégie correctrice :
  - modulée selon des taux de référence différenciés pour les 4 espaces
  - et la prise en compte de la stratégie urbaine régionale à l'intérieur des espaces



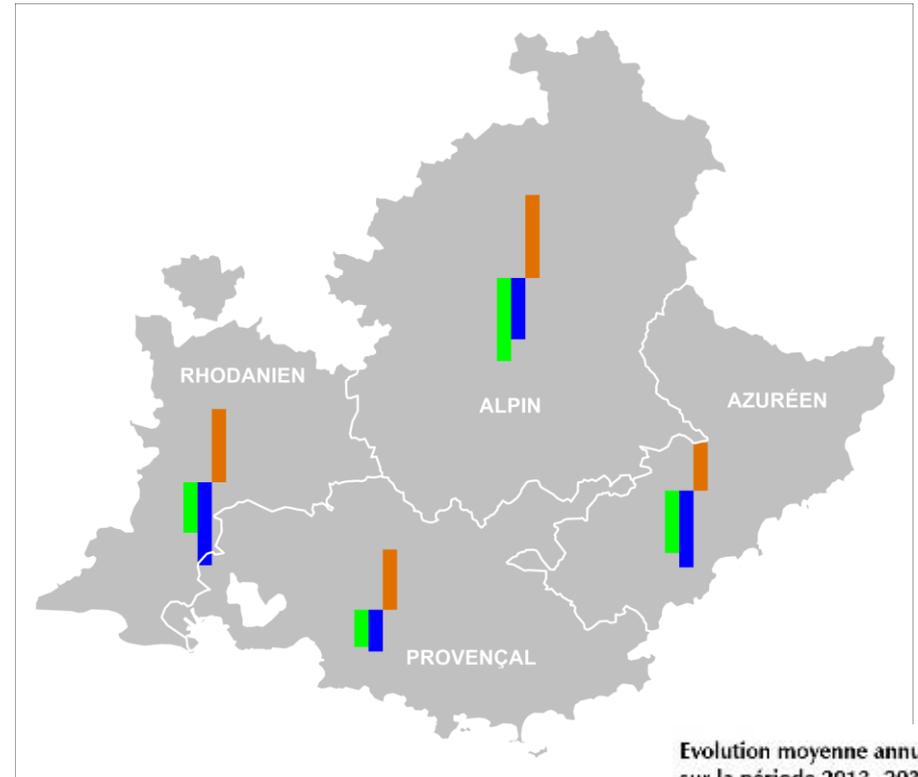


# TEMPS 1 - PRESENTATION DE LA STRATEGIE REGIONALE

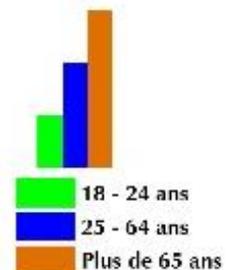
## Construire la stratégie démographique régionale

*Malgré une lecture plus favorable des variables (espérance de vie, fécondité, ...) le vieillissement demeure un phénomène majeur, y compris dans le scénario haut.*

- Diminution généralisée de toutes les classes d'âges inférieures à 65 ans en PACA,
- Si le vieillissement est marqué en région comme en France, la diminution de la part relative des jeunes y est bien plus forte



Evolution moyenne annuel sur la période 2013 -2030





Pour le SRADDET il y a donc un triple enjeu :

➤ Enjeu d'anticipation du phénomène de vieillissement de la population et de ses besoins

➤ Enjeu de l'équilibre du peuplement régional

notamment du maintien / croissance d'une population active à l'horizon 2050 en capacité de porter les objectifs de développement affichés dans le SRDEII

notamment d'une hausse de 2.3 % du taux d'activité par rapport au taux actuel d'ici 2030.

➤ Enjeu de la modulation territoriale au niveau des objectifs de croissance, de stratégies différenciées entre :

- attractivité migratoire externe ciblée
- maîtrise des migrations infra-régionales et confortement des centralités (maîtriser la périurbanisation)
- Stratégies d'accompagnement ciblées par public (jeunes, étudiants, population active, personnes âgées...)

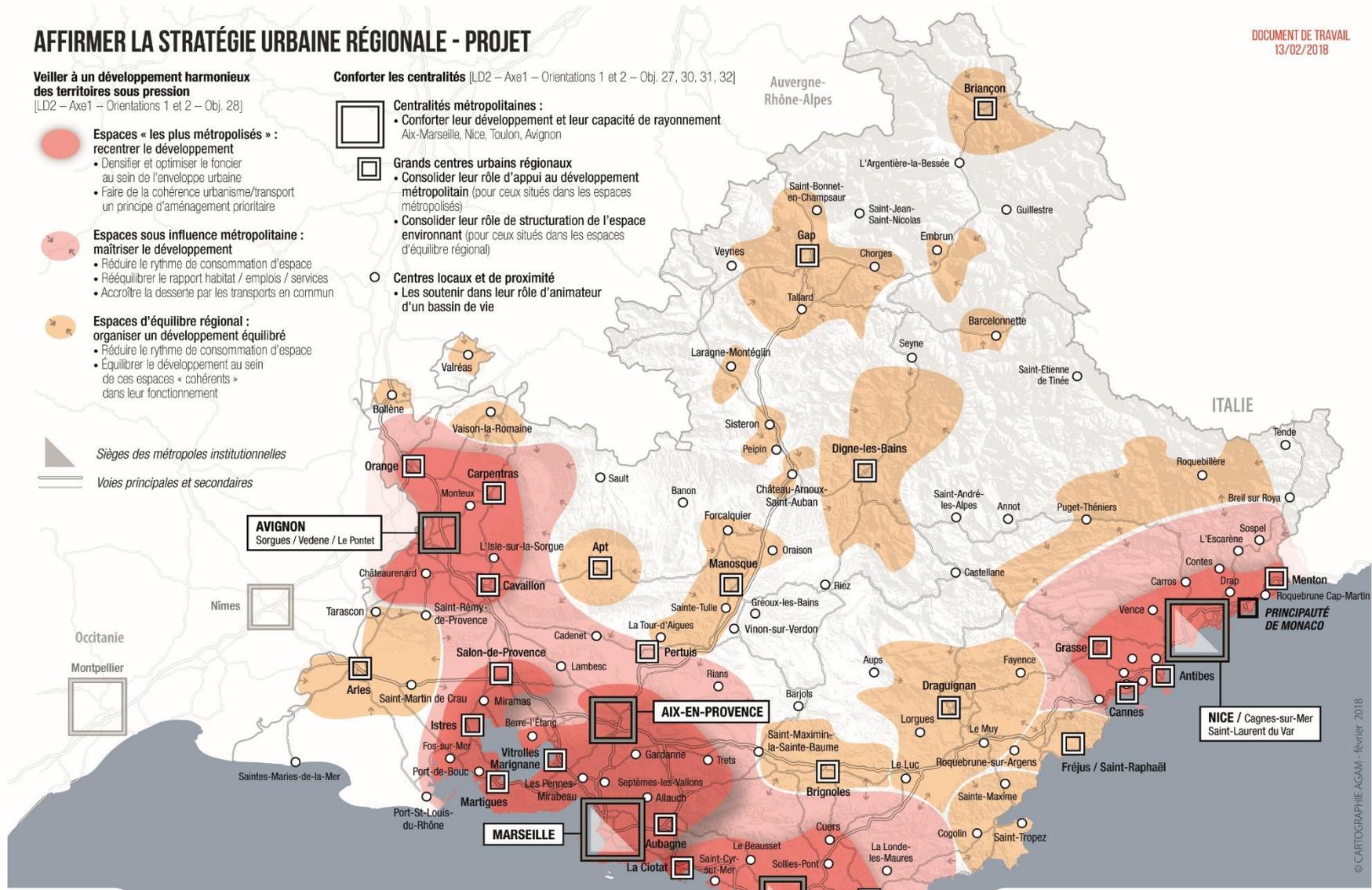
### AFFIRMER LA STRATÉGIE URBAINE RÉGIONALE - PROJET

**Veiller à un développement harmonieux des territoires sous pression**  
[LD2 – Axe1 – Orientations 1 et 2 – Obj. 28]

- **Espaces « les plus métropolisés » : recentrer le développement**
  - Densifier et optimiser le foncier au sein de l'enveloppe urbaine
  - Faire de la cohérence urbanisme/transport un principe d'aménagement prioritaire
- ⤷ **Espaces sous influence métropolitaine : maîtriser le développement**
  - Réduire le rythme de consommation d'espace
  - Rééquilibrer le rapport habitat / emplois / services
  - Accroître la desserte par les transports en commun
- **Espaces d'équilibre régional : organiser un développement équilibré**
  - Réduire le rythme de consommation d'espace
  - Équilibrer le développement au sein de ces espaces « cohérents » dans leur fonctionnement

**Conforter les centralités** [LD2 – Axe1 – Orientations 1 et 2 – Obj. 27, 30, 31, 32]

- Centralités métropolitaines :**
  - Conforter leur développement et leur capacité de rayonnement  
Aix-Marseille, Nice, Toulon, Avignon
- Grands centres urbains régionaux**
  - Consolider leur rôle d'appui au développement métropolitain (pour ceux situés dans les espaces métropolisés)
  - Consolider leur rôle de structuration de l'espace environnant (pour ceux situés dans les espaces d'équilibre régional)
- **Centres locaux et de proximité**
  - Les soutenir dans leur rôle d'animateur d'un bassin de vie



# TEMPS 1 - PRESENTATION DE LA STRATEGIE REGIONALE



## METTRE EN RÉSEAU LES CENTRALITÉS • COOPÉRATIONS ET RÉCIPROCITÉS AU SEIN ET ENTRE ESPACES RÉGIONAUX

[LD2 – Axe1 – Obj. 29]



► **Coopérations d'intérêt supra-régional entre centralités métropolitaines**, assurant des fonctions internationales, inscrites dans les réseaux interrégionaux et européens (cf. encart)

► **Coopérations d'intérêt régional / Développer les liens et complémentarités :**



**Entre les centralités métropolitaines et les grands centres urbains régionaux**  
Développer l'offre de transports en commun « express »  
Renforcer l'accèsibilité aux équipements et services métropolitains structurants  
Renforcer les coopérations économiques, scientifiques et universitaires



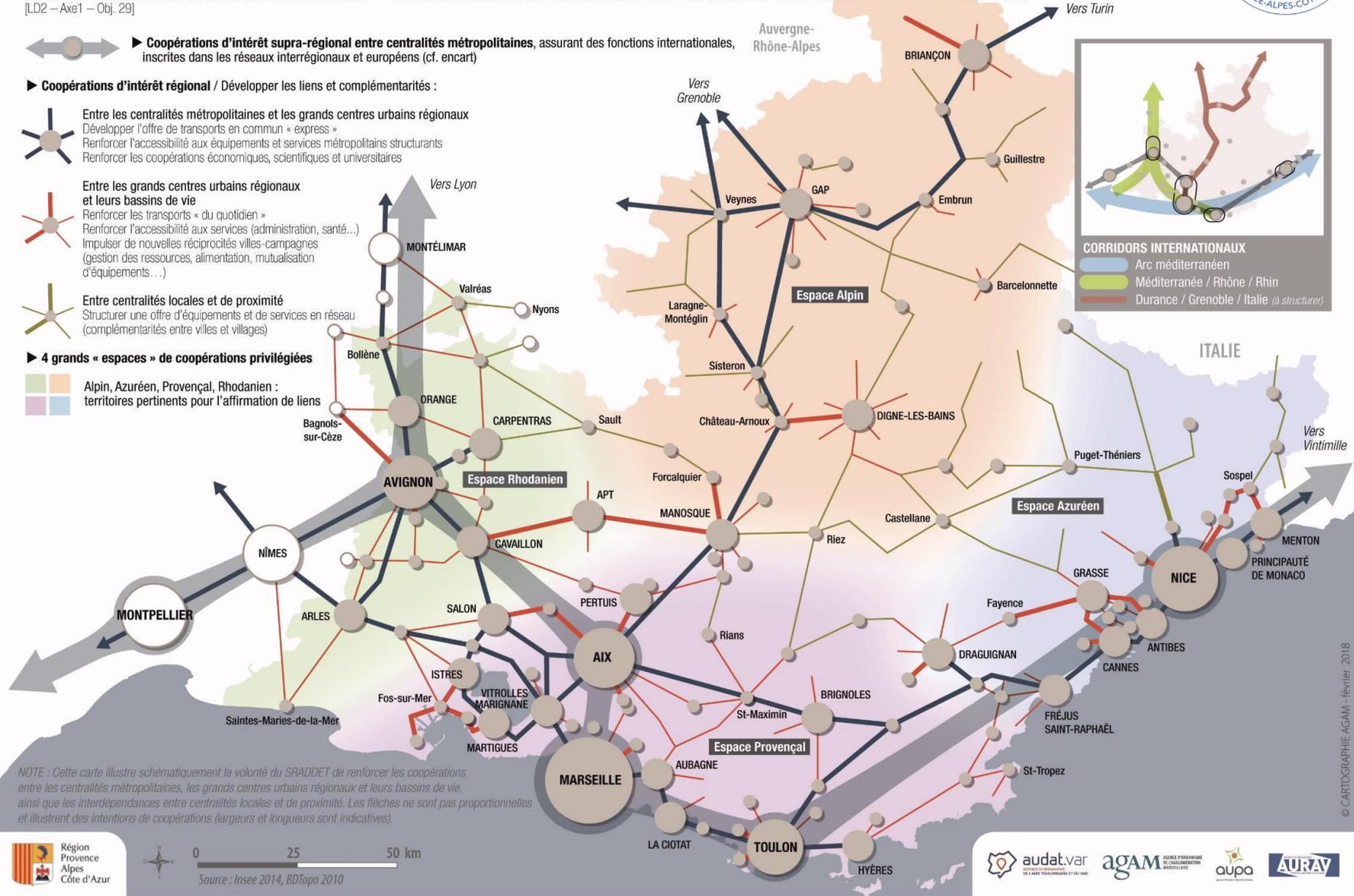
**Entre les grands centres urbains régionaux et leurs bassins de vie**  
Renforcer les transports « du quotidien »  
Renforcer l'accèsibilité aux services (administration, santé...)  
Impulser de nouvelles réciprocity villes-campagnes (gestion des ressources, alimentation, mutualisation d'équipements...)



**Entre centralités locales et de proximité**  
Structurer une offre d'équipements et de services en réseau (complémentarités entre villes et villages)

► **4 grands « espaces » de coopérations privilégiées**

Alpin, Azuréen, Provençal, Rhodanien : territoires pertinents pour l'affirmation de liens



NOTE : Cette carte illustre schématiquement la volonté du SRADDET de renforcer les coopérations entre les centralités métropolitaines, les grands centres urbains régionaux et leurs bassins de vie, ainsi que les interdépendances entre centralités locales et de proximité. Les flèches ne sont pas proportionnelles et illustrent des intentions de coopérations (largeurs et longueurs sont indicatives).



Source : Insee 2014, BDTopo 2010



© CARTOGRAPHIE AGAM - février 2018



VERSION INTERMEDIAIRE

## PRÉSERVER LE SOCLE NATUREL ET PAYSAGER RÉGIONAL

**Réduire la consommation foncière des espaces naturels, agricoles et forestiers** [LD2 – Axe 3 – Obj. 46, 47]

- Réservoirs de biodiversité** (Nb : Les corridors écologiques sont intégrés aux liaisons agro-naturelles)
  - Maintenir la biodiversité et la trame écologique du territoire
  - Préserver l'accès aux espaces de nature

- Liaisons agro-naturelles à affirmer entre espaces métropolisés et espaces d'équilibre régional :**
  - Lutter contre l'émergence de continuums urbains le long des axes de déplacement
  - Assurer la préservation d'espaces agricoles à proximité des villes
  - Préserver des rythmes paysagers dans la traversée des territoires

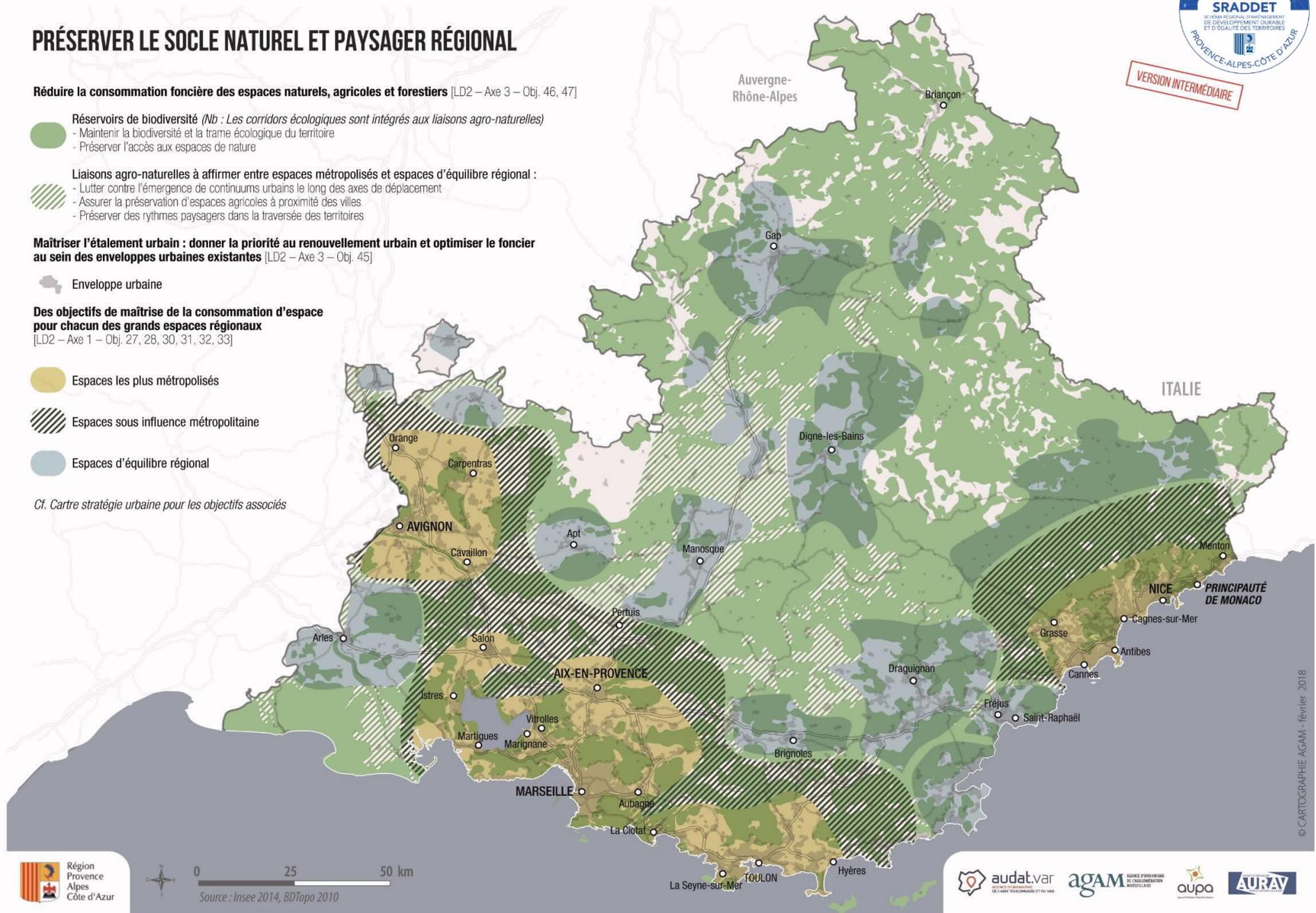
**Maîtriser l'étalement urbain : donner la priorité au renouvellement urbain et optimiser le foncier au sein des enveloppes urbaines existantes** [LD2 – Axe 3 – Obj. 45]

Enveloppe urbaine

**Des objectifs de maîtrise de la consommation d'espace pour chacun des grands espaces régionaux** [LD2 – Axe 1 – Obj. 27, 28, 30, 31, 32, 33]

- Espaces les plus métropolisés
- Espaces sous influence métropolitaine
- Espaces d'équilibre régional

Cf. Carte stratégie urbaine pour les objectifs associés





## **Temps 2 – Contribution de l’espace alpin au projet régional et prise en compte des enjeux spécifiques**

**Ludovic VERRE, Cécile MEZGER**  
**Agences d’urbanisme**

## L'ESPACE ALPIN EN CHIFFRES :

**40% du territoire régional (SOIT 12.600 km<sup>2</sup>) et seulement 11% des territoires urbanisés**

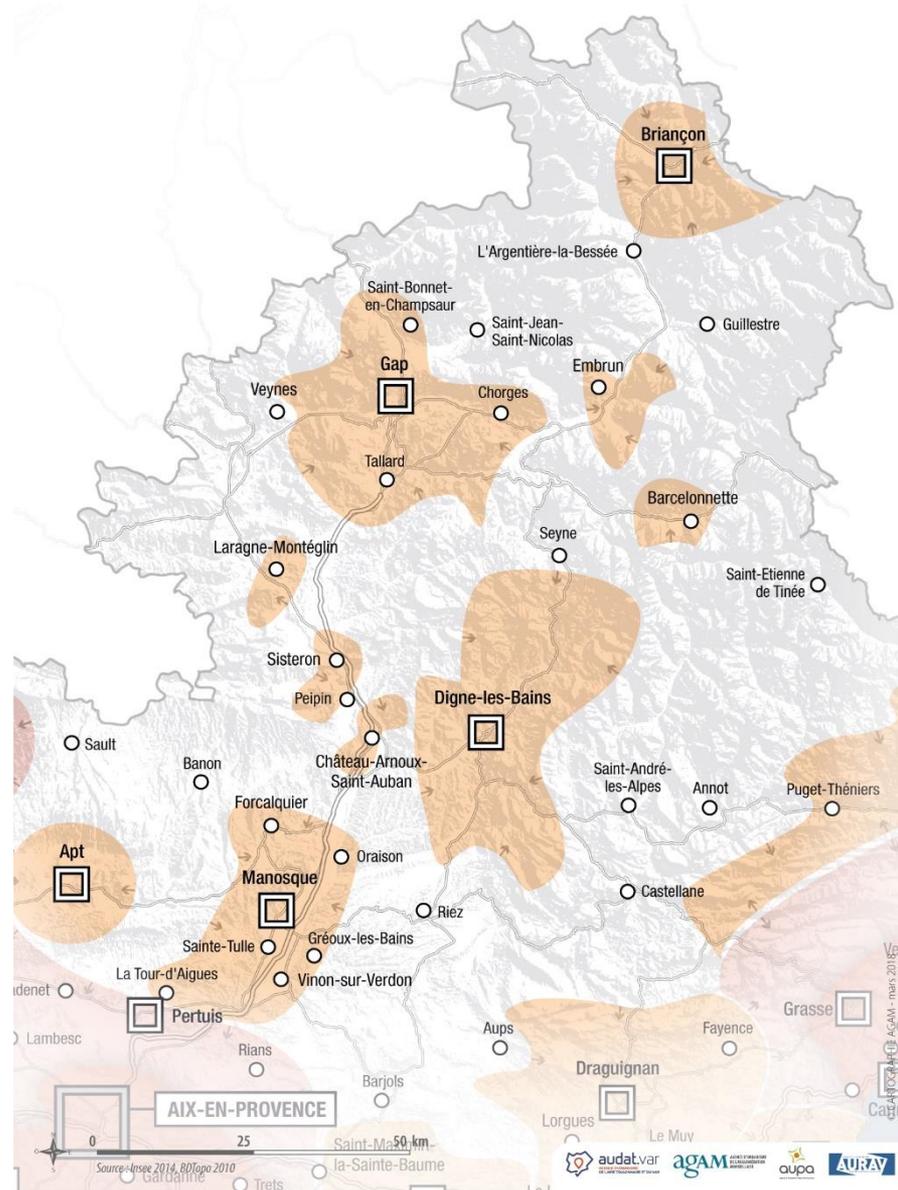
=> des enjeux fort en matière d'aménagement du territoire et de gestion de l'espace

**MAIS seulement 305.000 habitants 66.000 emplois salariés privés**

**SOIT une très faible densité de population (24 habitants / km<sup>2</sup>) et une encore plus faible densité économique (5 emplois / km<sup>2</sup>)**

AFFIRMER LA STRATÉGIE URBAINE RÉGIONALE - PROJET • ESPACE ALPIN

DOCUMENT DE TRAVAIL  
16/03/2018



## Quels enjeux particuliers pour l'espace alpin ?

- Une dynamique démographique marquée, avec une forte attractivité exogène
- MAIS, un déficit migratoire sur les 18-29 ans
- Des communes rurales moteurs de la croissance démographique
- Une dynamique de l'emploi salarié plus en retrait, un faible rayonnement économique
- Quatre grands centres urbains régionaux et des centres locaux essentiels au maintien de la population



Grands centres  
urbains régionaux

### Accroître le rôle moteur de ces quatre grands centres dans l'accueil du développement exogène du territoire ?

- Maintien et **attraction des jeunes et des actifs** notamment pour limiter les effets du **vieillessement de la population**
- Accueil des **emplois tertiaires**
- Possibilité de **parcours résidentiels complets (diversification de l'offre de logements)**



Centres locaux et  
de proximité

### Un maillage de centres locaux et de proximité

- Aide au maintien des habitants et de l'activité
- Appui à la **structuration de l'équilibre de l'espace alpin**

Espaces ruraux  
et naturels

### Vallées et montagnes

- Des espaces ressources pour notre Région (eau, énergie, ...)
- Des espaces ressources pour les revenus des habitants par le tourisme

# 1/ Stratégie urbaine - rôle des centralités dans l'espace alpin

---

## Quels enjeux particuliers?

**Spécificités espace alpin : des polarités qui maillent un territoire à dominante fortement naturelle**

### **Quatre grands centres urbains régionaux aux trajectoires différenciées :**

- Gap, grand centre urbain, en croissance, a vocation à jouer un rôle moteur pour l'espace alpin dans son ensemble
- Manosque, porte d'entrée du Val de Durance, centre urbain à l'interface entre espace alpin et provençal, un développement en proche périphérie de la métropole marseillaise, des opportunités en lien avec ITER
- Digne capitale administrative des Alpes de Haute Provence, qui connaît des problématiques d'accessibilité et des signes de fragilisation
- Briançon qui dénote par sa capacité à attirer des jeunes

### **Une vingtaine de centre locaux essentiels à l'animation des bassins de vie, et au maintien de la population dans les territoires**

- Des situations très diverses entre centralité isolée parfois située en fond de vallée, ou centralité dont la fréquentation touristique peut générer des besoins de suréquipement

## Rôle des espaces d'équilibre



### Espaces d'équilibre régional

ORGANISER UN  
DÉVELOPPEMENT  
ÉQUILIBRÉ

### Espaces d'équilibre régional: Organiser un développement équilibré

Dans un contexte de croissance démographique et d'attractivité, des espaces urbanisés qui ont vocation à :

- Accueillir la croissance démographique tout en limitant la consommation d'espace
- Structurer localement des bassins de vie et de travail
- Organiser les mutualisations
- Renforcer l'accessibilité

Espaces ruraux  
et naturels

### Vallées et montagnes

- Des espaces ressources pour les revenus des habitants par le tourisme
- Des espaces ressources pour notre Région (eau, énergie...) et pour ses habitants (fonctions récréatives, aménités naturelles...)

# 1/ Stratégie urbaine - rôle des polarités dans l'espace alpin

## Quels enjeux particuliers pour l'espace alpin ?

- Favoriser une stratégie de **RÉÉQUILIBRAGE TERRITORIAL** centré sur les **grands pôles de services et d'équipements** :

**Manosque – Digne – Briançon – GAP** qui polarisent le développement et la croissance **et un réseau de centres de proximité à renforcer**

- ⇒ Concentrer les nouveaux équipements en priorité sur ces communes
- ⇒ Idem sur les nouvelles zones d'activités

DES DUALITES A GERER :

Dualité tourisme – fonction résidentielle

Dualité espaces ruraux / espaces proches des métropoles

VERS UN NOUVEAU MODE DE VIE RURAL A INVENTER ?

- **Accompagner L'ATTRACTIVITÉ MIGRATOIRE des espaces ruraux**

De nombreuses enquêtes montrent qu'une majorité de Français affirment qu'ils aimeraient vivre à la campagne. Les aspirations sociétales changent du fait des inconvénients ressentis de la vie en ville : pollution, insécurité, bruit, coût de la vie, etc. MAIS, cette tendance concerne préférentiellement les personnes plus âgées...

AUSSI, comment bâtir une attractivité résidentielle ciblée sur les **JEUNES ACTIFS** ?

- ⇒ Enjeu de l'innovation dans les secteurs du tourisme et de l'agriculture notamment
- ⇒ Enjeu de la mise à niveau du territoire en matière d'équipements, vecteurs d'attractivité
- ⇒ Enjeu de la « fracture numérique »

# 1/ Stratégie urbaine : rôle des polarités dans l'espace alpin

## Quels enjeux particuliers pour l'espace alpin ?

RÉINVESTIR LES CENTRES ET LES ESPACES URBAINS  
À FORTS ENJEUX DE RENOUVELLEMENT • ESPACE ALPIN

DOCUMENT DE TRAVAIL  
16/03/2018



**NIVEAU de « fragilisation »  
des centres :**

(étude centre-ancien 2016)

**ELEVE :**

- Digne
- Manosque
- Sisteron

**MOYEN :**

- Gap
- Briançon

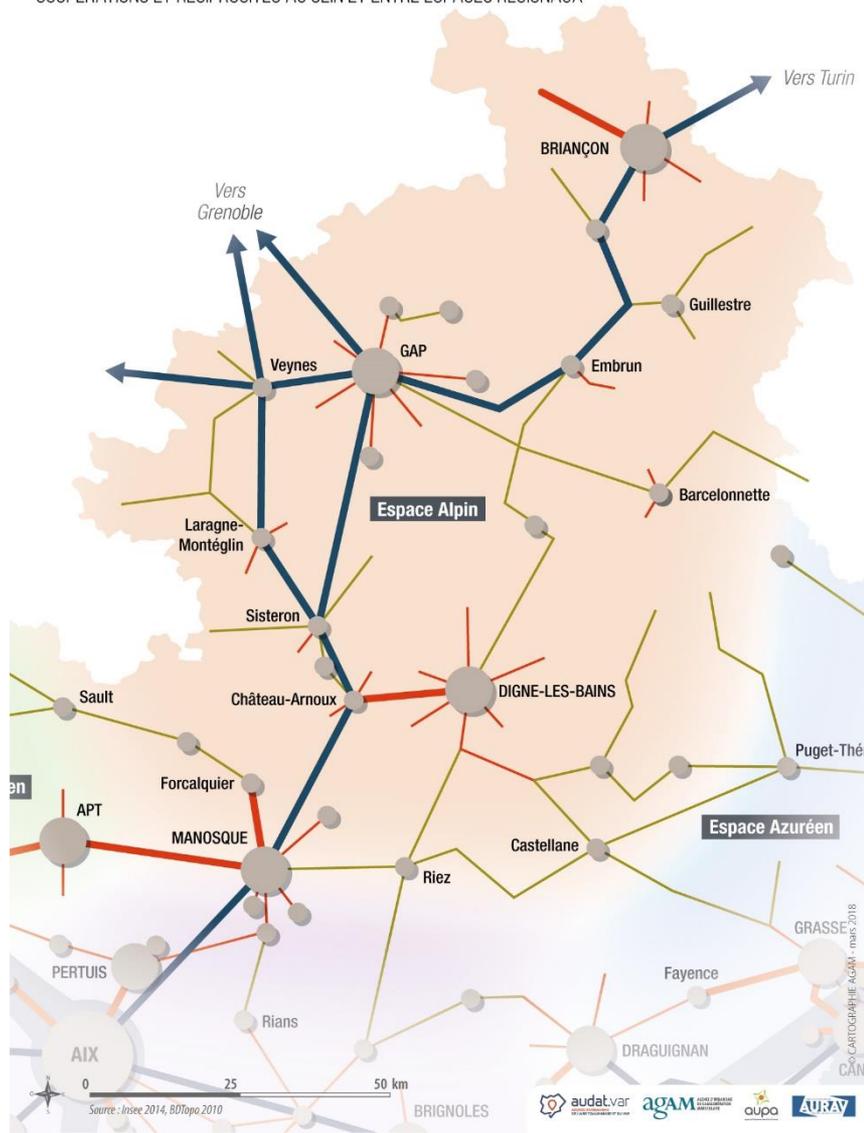
Mettre en œuvre des stratégies intégrées multi-thématiques : habitat, accessibilité, espaces publics, commerces et services...

## 2/ Liens et coopérations dans l'espace alpin

### Quels enjeux particuliers pour l'espace alpin ?

METTRE EN RÉSEAU LES CENTRALITÉS • ESPACE ALPIN  
COOPÉRATIONS ET RÉCIPROCITÉS AU SEIN ET ENTRE ESPACES RÉGIONAUX

DOCUMENT DE TRAVAIL  
16/03/2018



**Grande accessibilité et positionnement géostratégique :  
Axe durancien VS axe rhodanien ?**

**Dualité espaces ruraux / espaces proches des métropoles**

## 2/ Liens et coopérations dans l'espace alpin

---

### Quels enjeux particuliers?

#### **A l'échelle de l'espace alpin**

- Des enjeux de mutualisations, des enjeux de structuration institutionnelle, et des opportunités de coopérations: exemple Marque Pur'Alpes

#### **Un territoire transfrontalier – importance des relations extrarégionales**

- La question des liens avec l'Italie
  - Liens avec la Région voisine Auvergne-Rhône Alpes – et Grenoble en particulier
  - L'appartenance au Massif des Alpes (SIMA)
- = Des opportunités pour développer des projets en coopération (Alcotra, etc)

#### **Des interdépendances intra-régionales, et des enjeux de réciprocité**

- Lien fort avec l'espace provençal et Marseille en particulier en matière économique, universitaire, de service public... : exemple appartenance à l'Académie d'Aix Marseille
- Le couloir de développement durancien, un territoire soumis à la pression de la métropole AMP ?
- En matière de ressources naturelles et énergétiques: Pacte territorial de l'eau, énergie
- Aménités naturelles, fonctions récréatives

## 2/ Liens et coopérations dans l'espace alpin

---

Quels enjeux particuliers pour l'espace alpin ?

### L'accessibilité NUMERIQUE et désenclavement au cœur des préoccupations

=> Comment améliorer la couverture numérique et téléphonique ?

#### Enjeux de la e-santé, du télétravail...

Comme tous les territoires ruraux, la dépendance automobile est très forte... un enjeu pour demain sera de favoriser l'accessibilité aux INFRASTRUCTURES de santé pour les personnes âgées, mais aussi aux équipements et services.

=> Comment lutter contre les « déserts médicaux » ? Des pôles de santé multifonctions ?

## Gestion économe de l'espace : objectifs dans le SRADDET

**Objectif SRADDET :** Baisse du rythme de consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers de 50% à horizon 2030

**=> soit une consommation moyenne de 375 ha / an à horizon 2030**

### 5 leviers identifiés par le SRADDET pour maîtriser l'étalement urbain

- **Limitation de la consommation foncière** des espaces naturels, agricoles et forestiers
- **Densification et optimisation foncière** au sein de l'enveloppe urbaine
- Définition de **stratégie foncière** dans les territoires de projet
- Un **mode de développement urbain** plus vertueux
- **Connaissance** de l'évolution de la consommation d'espace

#### PRÉSERVER LE SOCLE NATUREL ET PAYSAGER RÉGIONAL

Réduire la consommation foncière des espaces naturels, agricoles et forestiers [LD2 – Axe 3 – Obj. 46, 47]

**Réservoirs de biodiversité (Nb) :** Les corridors écologiques sont intégrés aux liaisons agro-naturelles  
 - Maintenir la biodiversité et la trame écologique du territoire  
 - Préserver l'accès aux espaces de nature

**Liaisons agro-naturelles à affirmer entre espaces métropolisés et espaces d'équilibre régional :**  
 - Lutter contre l'émergence de continuums urbains le long des axes de déplacement  
 - Assurer la préservation d'espaces agricoles à proximité des villes  
 - Préserver des rythmes paysagers dans la traversée des territoires

**Maîtriser l'étalement urbain : donner la priorité au renouvellement urbain et optimiser le foncier au sein des enveloppes urbaines existantes** [LD2 – Axe 3 – Obj. 45]

Enveloppe urbaine

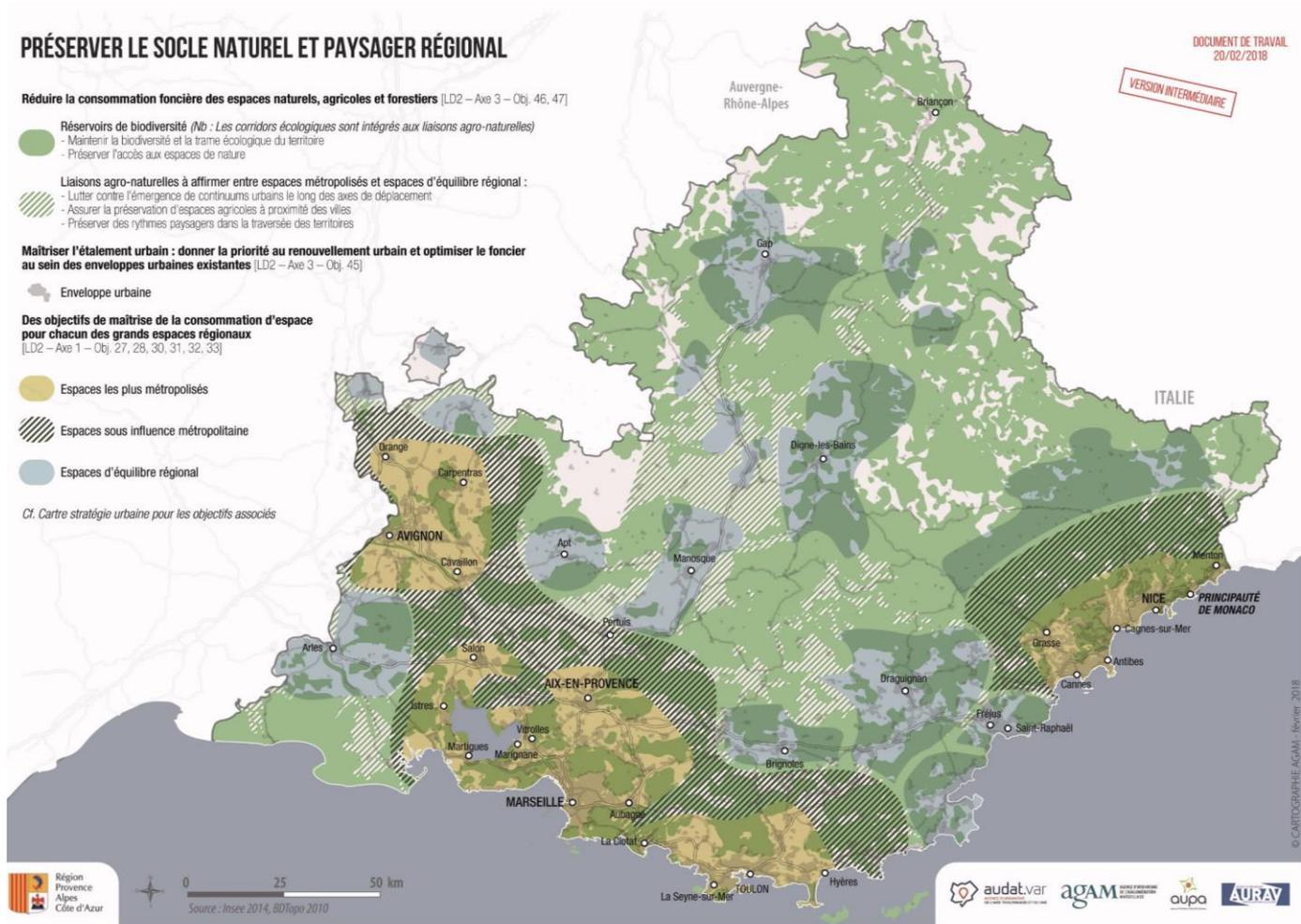
**Des objectifs de maîtrise de la consommation d'espace pour chacun des grands espaces régionaux**  
 [LD2 – Axe 1 – Obj. 27, 28, 30, 31, 32, 33]

Espaces les plus métropolisés

Espaces sous influence métropolitaine

Espaces d'équilibre régional

Cf. Carte stratégie urbaine pour les objectifs associés



DOCUMENT DE TRAVAIL  
20/02/2018

VERSION INTERMÉDIAIRE

### 3/ Maîtriser l'étalement urbain

#### Quels enjeux particuliers pour l'espace alpin ?

- Des contraintes géographiques fortes qui **freinent la dynamique expansive de la tache urbaine**
- Une plus forte consommation d'espaces dans les territoires sous **influence métropolitaine** notamment autour de l'axe Durancien et des grands centres urbains notamment Manosque, et Digne
- Place des espaces agricoles et pastoraux : des bonnes pratiques locales qui peuvent faire école en matière de préservation des espaces agricoles : quelle répliquabilité via le SRADDET? Vers une généralisation des diagnostics agricoles? Vers une protection renforcée des espaces à fort potentiel? Quelle identification des espaces à enjeux dans l'espace alpin?
- Enjeu de conciliation entre développement touristique et gestion économe de l'espace

#### L'ESPACE ALPIN EN CHIFFRES :

**40% du territoire régional** (SOIT 12.600 km<sup>2</sup>) et seulement 11% des territoires urbanisés

MAIS 19% de la consommation d'espaces  
SOIT 140 ha/an entre 2006 et 2014

**75% des espaces « consommés » dans l'espace alpin concernent les Alpes-de-Haute-Provence**

Moduler les impératifs de limitation de la consommation d'espaces pour accompagner le développement ?

Donner davantage de moyens au réinvestissement des cœurs de ville ?

## 3/ Maîtriser l'étalement urbain

### Quels enjeux particuliers pour l'espace alpin ?

- **Revitaliser L'AGRICULTURE et réinventer de nouveaux « circuits courts »**

L'espace alpin, nouveau grenier des métropoles régionales ?

- **L'espace ALPIN, un territoire « ressources » pour l'ensemble de la région :**

Ressources agricoles : circuits courts, Projet Alimentaire Territorial

Ressources forestières : filières courtes pour l'économie forestière (bois-énergie, bois d'œuvre, agroforesterie...)

Ressources en eau

#### **L'ESPACE ALPIN EN CHIFFES :**

La Superficie Agricole Utile représente un tiers de la surface du 04 et 40% de la surface du 05

Trois piliers : les fruits, les plantes aromatiques, l'élevage (pastoralisme)

La production fruitière : 40% des recettes agricoles des deux départements

Filières à forte valeur ajoutée : l'arboriculture fruitière et les plantes aromatiques

Une agriculture en perte de vitesse

## 4/ Accueil du développement économique

---

### Définir et outiller la stratégie de développement territorial économique

#### Les objectifs du SRADDET

- **Priorité à l'optimisation et au renouvellement du foncier économique existant avant l'ouverture de nouvelles zones**
- **Faire monter en gamme les zones d'activités / Diversifier l'offre de foncier éco** en faveur de parcours d'entreprises optimisés
- Orientations des **localisations des opérations tertiaires et commerciales vers les centres-villes et centralités déjà constituées**
- Soutien à la **production ou au renouvellement du parc en immobilier d'entreprises dans les centres desservis en TC**
- **Priorité au foncier périphérique pour les activités productives de type industriel ou logistique**

## 4/ Accueil du développement économique

---

### Quels enjeux particuliers pour l'espace alpin ?

- **UN ENJEU MAJEUR : soutenir les INNOVATIONS**

Soutenir les nouvelles filières énergies renouvelables, en particulier l'hydrogène, la récupération de chaleur (géothermie, thalasso-thermie, chaleurs fatales...)

Soutenir les démonstrateurs, en particulier pour la méthanisation, l'hydrogène et les réseaux intelligents

#### **Stratégie de spécialisation des éco-systèmes économiques**

Environnement / Tourisme / Santé / Thérapie innovante

#### **Economie présentielle**

Réservation foncier économique pour des activités artisanales : accès au foncier (cherté)

Enjeux d'accueil et d'organisation de la mixité fonctionnelle dans les centres urbains

#### **Développement zones commerciales**

Limiter le niveau d'offre périphérique ?

Quelle complémentarité avec les centres-villes ?

#### **Vers une ré-industrialisation des vallées alpines ?**

## 5/ Mise en tourisme

---

### Quels enjeux particuliers pour l'espace alpin ?

- **Imaginer le TOURISME de demain**

Réchauffement climatique, smart-mountain et nouveaux enjeux économiques

Tourisme estival versus tourisme d'hiver ?

Soutenir le tourisme scientifique

### A l'échelle de l'espace

- Comment valoriser la notoriété de l'espace sans renforcer la pression sur les sites ?

### Tourisme de montagne

- Equipement numérique des espaces
- Nouvelles unités touristiques : quel modèle de développement ? Concurrence, viabilité économique, gestion des ressources....
- Devenir des stations de ski / adaptation au changement climatique
- Eco-tourisme et tourisme de nature en lien avec les PNR et Parc National des Ecrins
- Zones de montagne : **rénovation énergétique des stations touristiques**

# 5/ Mise en tourisme

## Renforcer les grands pôles touristiques et culturels Promouvoir la mise en tourisme des territoires [Objectifs 4 et 51]

Donner à chaque territoire, en fonction de ses singularités, de ses atouts et de son potentiel, sa place dans la grande mosaïque de l'offre touristique régionale

Promouvoir les 3 grandes marques régionales :

-  Provence
-  Alpes
-  Côte d'Azur

Valoriser les sites touristiques majeurs :

Sites touristiques les plus fréquentés :

-  Confronter le rôle touristique des centralités métropolitaines
-  Orienter les stations balnéaires vers un développement plus durable (ports propres...)
-  Anticiper l'évolution de l'offre touristique des stations de ski (climat)
-  Valoriser les sites UNESCO
-  Accompagner les candidatures au patrimoine mondial de l'UNESCO :
-  - Pays de Grasse et Nice
-  - Alpes de la méditerranée
-  Conforter les retombées économiques locales des grands événements culturels (Festivals de théâtre, musique, films)
-  Musée international de la Parfumerie

Les grands espaces naturels emblématiques de PACA :

-  Le littoral (mettre en oeuvre le livre bleu de PACA)
-  Rhône et Durance
-  S'appuyer sur les réseaux des parcs pour promouvoir les patrimoines locaux :
-  - Les parcs nationaux
-  - Les parcs naturels régionaux
-  - Projet de parc naturel régional
-  Les reliefs emblématiques
-  Accompagner les Opérations Grands Sites (OGS)
-  Gérer les sites sous pression liée à la surfréquentation

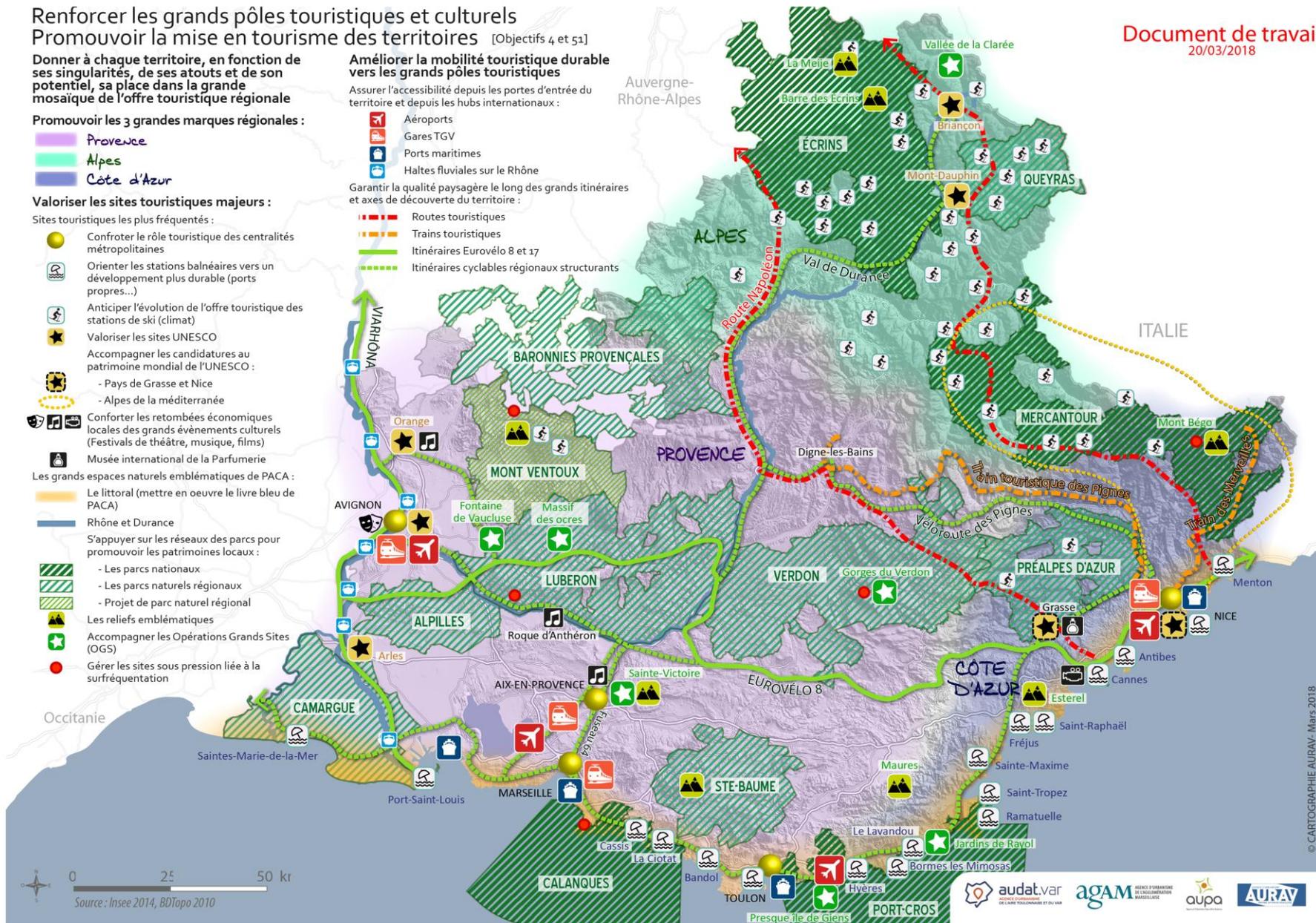
### Améliorer la mobilité touristique durable vers les grands pôles touristiques

Assurer l'accessibilité depuis les portes d'entrée du territoire et depuis les hubs internationaux :

-  Aéroports
-  Gares TGV
-  Ports maritimes
-  Haltes fluviales sur le Rhône

Garantir la qualité paysagère le long des grands itinéraires et axes de découverte du territoire :

-  Routes touristiques
-  Trains touristiques
-  Itinéraires Eurovélo 8 et 17
-  Itinéraires cyclables régionaux structurants



## 6/ Habitat, cohésion sociale

---

Permettre aux ménages d'accéder à un logement adapté à leurs ressources et réaliser un parcours résidentiel conforme à leurs souhaits

### Les objectifs du SRADDET

- Objectif régional de **production de 30.600 à 36.400 logements/an à horizon 2030**
- Priorité au soutien à **la production de logements abordables à la location et en accession**
- Priorité à la **rénovation de l'habitat dans les centres anciens et à la réhabilitation énergétique** (lien Plan Climat)
- Offre de logements adaptée aux **publics spécifiques** : jeunes, saisonniers, seniors

## 6/ Habitat et cohésion sociale

---

### Quels enjeux particuliers pour l'espace alpin ?

- **Accompagner la croissance démographique et tendre vers un SOLDE NATUREL ÉQUILIBRÉ :**

#### **UN ENJEU : GARDER (ou faire revenir) LES JEUNES !**

- ⇒ Programmation de logements adapté aux jeunes actifs
- ⇒ Soutenir les filières de formation existantes : IUT / BTS à Gap, Digne, Manosque ...
- ⇒ ET encore, les aménités (équipements, services) au cœur de l'attractivité
- **Logement des actifs et des familles** : soutenir le développement de l'offre indispensable au développement économique du territoire
- **Concurrence résidences secondaires / résidences principales...** Vers une mutation des résidences touristiques en résidences principales ?
- **Hébergement des saisonniers** : des difficultés plus fortes en zone montagne ?